

Le secteur canadien des services sans fil est-il concurrentiel?

par Yves Rabeau



Près de deux décennies après avoir décidé qu'il n'était pas nécessaire de réglementer la téléphonie sans fil, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a décidé en avril dernier de réévaluer sa décision et de lancer des consultations publiques à ce sujet. Il devrait annoncer prochainement s'il considère qu'une réglementation formelle s'avère aujourd'hui nécessaire pour s'assurer que ce secteur demeure concurrentiel¹. La téléphonie sans fil permet maintenant de transmettre des données et est devenue pour les entreprises un facteur de compétitivité dans un environnement où les technologies de communication se développent rapidement.

Des observateurs des services sans fil au Canada, s'appuyant sur certaines études canadiennes et internationales², soutiennent que ce secteur n'est pas assez concurrentiel et qu'il faudrait davantage de réglementation pour forcer les fournisseurs à diminuer les prix, à augmenter les vitesses de téléchargement et à améliorer la qualité des services. Ces critiques affirment également que les consommateurs canadiens sont désavantagés par rapport à ceux des autres pays développés et que le Canada perd constamment du terrain sur le plan de l'innovation, des taux de pénétration et de l'investissement dans les infrastructures.

Au moment où le CRTC s'interroge sur la pertinence de réglementer le secteur du sans-fil, il convient de faire le point sur l'état de cette industrie au pays.

Des prix beaucoup plus élevés qu'ailleurs?

Les études de l'OCDE sont parmi les plus souvent citées pour appuyer l'idée que les prix de la téléphonie sans fil au Canada sont beaucoup plus élevés qu'ailleurs. Pourtant, le Canada ne fait pas si mauvaise figure dans le dernier rapport bisannuel sur l'industrie des communications publié par l'OCDE en juin 2011. Ainsi, pour quatre scénarios d'utilisation sur six, les prix sont moins élevés au Canada qu'aux États-Unis, bien qu'ils soient plus

élevés que la moyenne de l'OCDE. De plus, dans le cas d'une utilisation comptant le plus d'appels et de messages textes, le Canada se classe cinquième moins cher sur 34 pays³.

Néanmoins, la principale nouvelle qui est parue dans de nombreux médias canadiens au même moment est que le Canada aurait les coûts d'itinérance les plus élevés de tous les pays de l'OCDE. Cette comparaison se fonde sur un téléchargement de 1 Mo en itinérance, sans forfait, ce qui est une situation peu réaliste. Une autre comparaison qu'on retrouve dans la même enquête reflète mieux la réalité de l'itinérance, soit le coût de 20 Mo en 20 séances sur une période d'un mois dans la destination la moins chère. Pour les Canadiens, il s'agit des États-Unis, où se rendent la grande majorité d'entre eux qui sortent du pays pour plus qu'une journée. Dans ce cas, le Canada se retrouve au septième rang parmi les moins chers sur 34 pays⁴.

Le CRTC a confié à Wall Communications, depuis quelques années, le mandat de faire une mise à jour annuelle des prix de la téléphonie et de l'accès Internet filaire et sans fil au Canada en comparaison avec des villes des États-Unis et d'autres pays ayant un niveau de développement comparable (Boston, Kansas City, Seattle, Londres, Sydney, Paris et Tokyo). En se référant aux données de 2012, Wall Communications en



vient à la conclusion que le prix au Canada pour un forfait de téléphonie sans fil de base est comparable à celui dans les villes américaines, mais plus élevé que dans les autres villes retenues. Pour les forfaits permettant une plus grande utilisation, les prix canadiens sont inférieurs à ceux des États-Unis et comparables à la moyenne des autres pays⁵.

Ainsi, lorsqu'on utilise des données comparables pour évaluer les prix exigés par les sociétés canadiennes de services sans fil, on constate qu'ils sont grosso modo dans la moyenne de ce qu'on retrouve dans d'autres pays développés. Le Canada n'est ni parmi les meilleurs, ni parmi les pires.

Investissements et technologie

Une autre critique régulièrement émise est que le Canada tire de l'arrière dans le déploiement et l'utilisation des technologies les plus avancées en matière de communications sans fil. Les comparaisons internationales tracent pourtant un portrait plus nuancé.

Il n'existe pas de données fiables permettant de comparer les vitesses moyennes de téléchargements d'un pays à l'autre. Sur le plan du déploiement des technologies les plus rapides, le Canada fait toutefois très bonne figure. La presque totalité de la population est couverte par la technologie HSPA+. De plus, trois des 98 réseaux LTE – la technologie actuellement la plus avancée – en service dans 49 pays et territoires du monde sont au Canada⁶.

Lorsqu'on utilise des données comparables pour évaluer les prix exigés par les sociétés canadiennes de services sans fil, on constate qu'ils sont grosso modo dans la moyenne de ce qu'on retrouve dans d'autres pays développés.

Cisco publie depuis les débuts d'Internet diverses études sur le progrès des technologies de l'information qui confirment la position avantageuse du Canada. Ces études montrent que le Canada se classe au troisième rang mondial en matière de téléchargement et d'envoi de données sur Internet par les consommateurs, tout juste derrière la Corée du Sud et la France. La projection jusqu'en 2015 suggère que le Canada se maintiendra dans le peloton de tête⁷. Les données de Cisco montrent aussi que l'échange de données sur appareils mobiles a plus que doublé au Canada de 2010 à 2011, l'augmentation atteignant 158 %⁸.

En ce qui concerne le taux de pénétration des services sans fil à haut débit, le Canada se situe non pas au niveau des pays du tiers

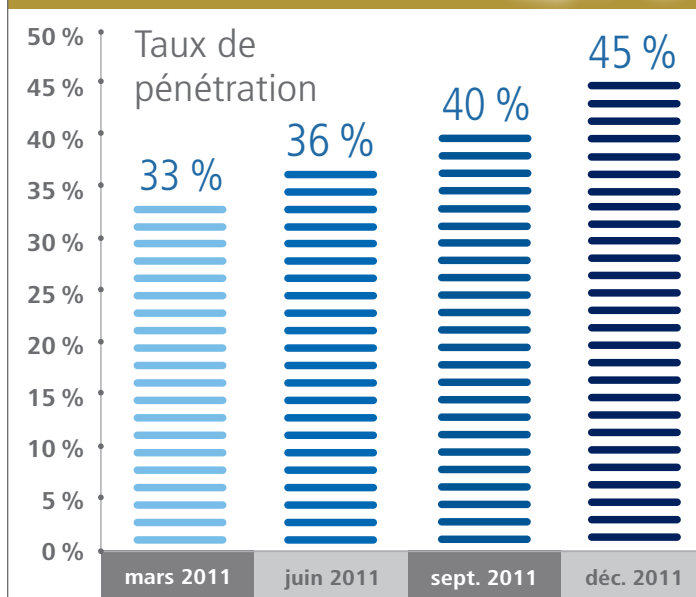
Tableau 1
Classement international du Canada
selon divers critères

Critère (Enquête)	Classement du Canada
Comparaison des prix de la téléphonie sans fil / scénario comprenant le plus d'appels et de messages textes (OCDE)	5 ^e moins cher sur 34 pays
Comparaison des coûts d'itinérance / 20 Mo en 20 séances pendant un mois, destination la moins chère (OCDE)	7 ^e moins cher sur 34 pays
Forfaits de téléphonie au-delà du service de base (Wall Communications)	Prix inférieurs à ceux des États-Unis et comparables à la moyenne des autres pays
Déploiement de la technologie sans fil la plus avancée (4G Americas)	Trois des 98 réseaux LTE en service dans 49 pays et territoires du monde sont au Canada
Quantité de données téléchargées et envoyées sur Internet par les consommateurs (Cisco)	3 ^e rang mondial
Taux de pénétration des services sans fil à haut débit (OCDE)	24 ^e rang sur 34 pays

monde, comme se plaisent à l'affirmer des critiques, mais encore une fois dans la moyenne des pays riches. Selon les dernières données de l'OCDE, avec un taux de pénétration de 39,7 %, il se retrouve au 24^e rang parmi 34 pays développés, pas loin derrière la France et l'Autriche, et devant l'Allemagne, l'Italie et la Belgique⁹. Une enquête de comScore illustre d'ailleurs la croissance extrêmement rapide du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada. De mars à décembre 2011, ce taux est passé de 33 à 45 %¹⁰ (voir Figure 1).

Il fut un temps où les entreprises dominantes dans la téléphonie guidaient en partie le progrès technologique grâce à la R-D de leurs équipementiers. Ayant vendu ceux-ci, elles doivent maintenant s'adapter aux développements technologiques provenant non seulement de fabricants comme Ericsson, mais

Figure 1
Taux de pénétration des
téléphones intelligents au Canada



Source : comScore, *Canada Digital Future in Focus*, 2012, p. 39.

aussi de nouveaux acteurs dans le marché du sans-fil comme Apple et Google. L'arrivée de l'iPhone et du Nexus a créé un véritable engouement chez les utilisateurs et les entreprises de cellulaires ont dû très rapidement prendre les moyens pour répondre à la demande de leurs clients.

Pour y arriver, les sociétés offrant des services sans fil au Canada ont procédé à d'importants investissements afin de moderniser leur réseau et d'augmenter leur capacité de transport. De 2003 à 2005, les dépenses en capital atteignaient une moyenne de 1,3 G\$ par année, alors qu'elles s'établissaient à 3,2 G\$ de 2009 à 2011, soit une hausse de 150 %¹¹.

La grande majorité des consommateurs canadiens ont accès aux services, produits et technologies sans fil les plus avancés. Quel que soit le facteur analysé, les résultats canadiens s'améliorent constamment et se comparent à ceux des autres pays développés. Nous sommes donc loin de l'image propagée par certains analystes d'un Canada à la traîne du reste du monde en matière d'accès Internet et de sans-fil.

Gestion du spectre et contrôle étranger

L'industrie du sans-fil au Canada est dominée par trois grandes sociétés : Bell, Telus et Rogers. Le gouvernement fédéral a voulu en 2008 susciter davantage de concurrence en réservant lors de la vente de spectre un volume substantiel à des nouveaux venus. Cette mesure équivaut à une forme de subvention aux nouveaux venus puisque ceux-ci ne paient pas le prix qu'aurait déterminé le marché dans le cadre d'un encan sans entrave.

De nouveaux fournisseurs sont effectivement entrés dans le marché et on constate que les prix moyens pour les consommateurs ont fléchi et que les plans d'abonnement sont devenus plus flexibles¹². Les principaux acteurs ont aussi mis en marché des services ciblés à escompte pour faire face aux offres de ces nouveaux concurrents (par exemple, Rogers a lancé la marque Chatr).

Compte tenu notamment des coûts d'acquisition du spectre et des investissements considérables qui sont requis pour déployer un réseau et offrir une bonne couverture aux abonnés, on peut toutefois se demander si un marché à faible densité de population et couvrant un immense territoire comme celui du Canada peut supporter de façon rentable autant d'entreprises en concurrence.

Historiquement, les nouveaux venus dans le sans-fil n'ont pas été en mesure d'assurer leur pérennité. Clearnet a connu un certain succès dans les années 1990 avec une clientèle estimée à deux millions d'abonnés, mais a finalement été achetée par Telus en 2000. La marque Fido de Microcell s'est aussi taillé une place enviable dans le marché, mais pas assez pour être rentable. Après s'être prévalu de la protection de la loi sur la faillite en 2003, Microcell a été l'objet d'une prise de contrôle par Rogers en 2004.

Les nouveaux acteurs, tels que Mobilicity, Wind Mobile et Public Mobile, n'ont réussi à capter qu'une faible part du marché et leur rentabilité future est incertaine, même en concentrant leurs efforts sur les centres urbains et en partageant des tours avec les entreprises dominantes¹³. Autre fait notable : le câblodistributeur Shaw dans l'Ouest canadien a décidé de ne pas aller de l'avant avec des services sans fil, estimant qu'il ne pourrait pas obtenir un rendement acceptable sur les fonds investis¹⁴.

Le Canada se classe au troisième rang mondial en matière de téléchargement et d'envoi de données sur Internet par les consommateurs, tout juste derrière la Corée du Sud et la France.

D'autres entreprises d'abord implantées dans la câblodistribution ont toutefois mieux tiré leur épingle du jeu. Vidéotron a réussi à se tailler une part de marché importante au Québec et EastLink pourrait solidement s'implanter dans les provinces de l'Atlantique. En proposant des forfaits de téléphonie par câble, d'accès Internet à haut débit, de télévision numérique et de téléphonie sans fil, ces sociétés offrent une plus grande variété de services et sont mieux en mesure d'absorber les coûts de démarrage du sans-fil.

La décision récente d'Ottawa de lever la contrainte sur la propriété étrangère pour une entreprise de sans-fil détenant 10 % ou moins du marché devrait permettre d'augmenter la concurrence dans certains segments du marché. Il est probable que cette mesure entraîne une consolidation chez les plus petits acteurs¹⁵ par l'arrivée d'une grande société étrangère faisant l'acquisition de petites entreprises comme point de départ pour une expansion au Canada.

Si ce scénario s'avère, on peut se demander si la décision d'Industrie Canada de réserver de nouveau aux petits acteurs une partie du spectre mis aux enchères en 2013 est justifiée d'un point de vue économique, puisqu'elle équivaudra à accorder une subvention implicite à une grande société étrangère considérée comme un petit acteur au Canada¹⁶.

Conclusion

Les services sans fil au Canada sont concurrentiels à la fois au chapitre des prix et de la technologie offerte à la clientèle. Les réseaux se sont fortement développés au cours des dernières années et le téléchargement de données au moyen d'appareils sans fil a connu une très forte progression. Les taux de pénétration des services sans fil à haut débit augmentent rapidement. Avec la mise en marché d'appareils à haut rendement par des acteurs comme Apple, Google et quelques autres, les Canadiens continueront d'exercer une pression sur les fournisseurs pour être en mesure d'utiliser les dernières technologies¹⁷.

Les Canadiens ont tout intérêt à ce que soit maintenue l'approche mise en place il y a près de deux décennies, soit de s'abstenir d'imposer une réglementation particulière à cet important secteur de notre économie.

De plus, les médias, partenaires historiques des sociétés de télécommunications, voudront accroître leur présence sur les appareils mobiles, ce qui créera une pression sur la demande de bande passante et d'applications ainsi qu'une croissance de la publicité diffusée sur ces appareils. Dans la mesure où les usagers sont prêts à accepter la présence de publicité¹⁸, cette source de revenus peut permettre une réduction des frais d'abonnement et rendre la technologie encore plus abordable.

Le marché du sans-fil au Canada est en pleine progression et fonctionne bien. Les Canadiens ont donc tout intérêt à ce que soit maintenue l'approche mise en place il y a près de deux décennies, soit de s'abstenir d'imposer une réglementation particulière à cet important secteur de notre économie.

Références

1. CRTC, « Le CRTC sollicite des observations sur l'état de la concurrence dans le secteur du sans fil au Canada », communiqué de presse, 4 avril 2012.
2. Voir notamment : les rapports bisannuels de l'OCDE (*OECD Communications Outlook*); Berkman Center for Internet and Society at Harvard University, *Next Generation Connectivity: A review of broadband Internet transitions and policy from around the world*, octobre 2009; Bank of America Merrill Lynch, *Global Wireless Matrix 3Q11: Look beyond the macro storm*, septembre 2011; SeaBoard Group, *Long Term Evolutionary Challenge: Limiting Wireless Carrier Gluttony*, février 2012.
3. OCDE, *OECD Communications Outlook 2011*, 2011, p. 285-290 où l'on retrouve les tableaux 7.9 à 7.14.
4. Ces données sont tirées d'un autre rapport de l'OCDE publié quelques jours plus tôt : OCDE, *International Mobile Data Roaming*, mai 2011. Voir également l'analyse de Terence Corcoran, « Canada's data roaming fees look pretty cheap », *Financial Post*, 9 juin 2011.
5. Wall Communications, *Comparaison des tarifs des services filaires, Internet et sans fil offerts au Canada et à l'étranger*, avril 2012.
6. 4G Americas, *Global 3G and 4G Deployment Status HSPA / HSPA+ / LTE*, août 2012.
7. « Data guzzlers: How the world will use the Internet in 2015 », *The Economist*, 1^{er} juin 2011.
8. Cisco, *Visual Networking Index Forecast Highlights*, http://www.cisco.com/web/solutions/sp/vni/vni_forecast_highlights/index.html#~Country.
9. OCDE, *Nombre d'abonnements au haut débit fixe et sans fil par centaine d'habitants*, Portail de l'OCDE sur le haut débit, décembre 2011.
10. comScore, *Canada Digital Future in Focus*, 2012, p. 39.
11. Lawrence Surtées et Steve Yang, *Canadian Telecommunications Capex Budgets*, IDC, août 2011, p. 50.
12. Rita Trichur et Iain Marlow, « Canada's newly competitive cellphone market at risk », *The Globe and Mail*, 11 février 2012.
13. John Morrissy, « Consumer savings at risk as new wireless players struggle », *Vancouver Sun*, 11 avril 2012.
14. Rita Trichur et Iain Marlow, *op. cit.*, note 12.
15. John Morrissy, *op. cit.*, note 13.
16. Dans divers articles, des économistes ont souligné les distorsions possibles du marché causées par une mise de côté de spectre pour les petits acteurs lors des ventes aux enchères. Voir, par exemple : Robert W. Crandall et Allan T. Ingraham, « The Adverse Economic Effects of Spectrum Set-Asides », *Canadian Journal of Law & Technology*, vol. 6 (2007), p. 131-140.
17. Rita Trichur, « Telecom firms under pressure to keep up with smartphone obsession », *The Globe and Mail*, 30 décembre 2011.
18. La publicité sur appareil mobile est en pleine croissance au Canada. La valeur de cette publicité, qui n'était que de 1,1 M\$ en 2006, s'est établie à 52,1 M\$ en 2010 et atteignait un montant estimé à 82 M\$ en 2011. Soulignons aussi que la publicité en ligne de façon générale excède maintenant celle des quotidiens. IAB Canada, *Canadian Online Advertising Revenue Survey*, 2010 Actual + 2011 Estimated, p. 4.

1010, rue Sherbrooke O., bureau 930
Montréal (Québec) H3A 2R7 Canada
Téléphone : 514 273-0969
Télécopieur : 514 273-2581
Site Web : www.iedm.org

L'Institut économique de Montréal (IEDM) est un organisme de recherche et d'éducation indépendant, non partisan et sans but lucratif. Par ses études et ses conférences, l'IEDM alimente les débats sur les politiques publiques au Québec et au Canada en proposant des réformes créatrices de richesse et fondées sur des mécanismes de marché.

Fruit de l'initiative commune d'entrepreneurs, d'universitaires et d'économistes, l'IEDM n'accepte aucun financement gouvernemental. Les opinions émises dans cette publication ne représentent pas nécessairement celles de l'IEDM ou des membres de son conseil d'administration.

La présente publication n'implique aucunement que l'IEDM ou des membres de son conseil d'administration souhaitent l'adoption ou le rejet d'un projet de loi, quel qu'il soit.

Reproduction autorisée à des fins éducatives et non commerciales à condition de mentionner la source.

Institut économique de Montréal © 2012

Illustration : Benoit Lafond Design graphique : Mireille Dufour